

Descriptif du parcours

1/ Quand vous êtes en face de l'église, allez à gauche. Puis continuez jusqu'au premier croisement. Prenez à droite. A l'intersection, il faudra traverser la route, passez devant le lavoir (point remarquable A).

On est sur le chemin du Martinet. En haut du chemin du Martinet continuez tout droit, et laissez le chemin sur la gauche. Après la maison, le chemin n'est plus goudronné.

2/ Au bout de quelques mètres on entre dans la forêt. En montant de la ligne droite ignorez le chemin de gauche et continuez tout droit.

Au croisement suivant, tournez à droite si vous voulez faire le petit circuit et ignorez les étapes 3 et 4. Si vous voulez faire le plus grand chemin continuez tout droit la montée.

3/ A l'intersection suivante ignorez le chemin de droite et continuez de monter. A la fin de la montée la pente devient plus raide et le chemin se poursuit à droite.

4/ A la fin de la montée, on arrive à une intersection et prenez le chemin qui descend à droite. Pendant la descente suivez le balisage jaune et rouge. Au croisement, prenez à droite où il y a la croix sur un arbre. On quitte alors le chemin de randonnée. Continuez tout droit la descente.

5/ Les deux chemins se rejoignent ici. Pour ceux qui ont fait le petit chemin, prenez à droite et continuez en suivant les instructions suivantes.

Pour ceux qui ont fait le grand chemin, continuez la descente en allant tout droit. La descente se fait par un chemin étroit qui peut être humide.

Quand on sort de la forêt, prendre la direction du village à droite. Nous passons devant deux mares (point remarquable B).

Vous pouvez aussi admirer le panorama sur le Valromey. Nous sommes ensuite sur le chemin du Chenave.

6/ Nous traversons la route, passons devant la bascule communale (point remarquable C) et nous arrivons à notre point de départ.

Chemin faisant...

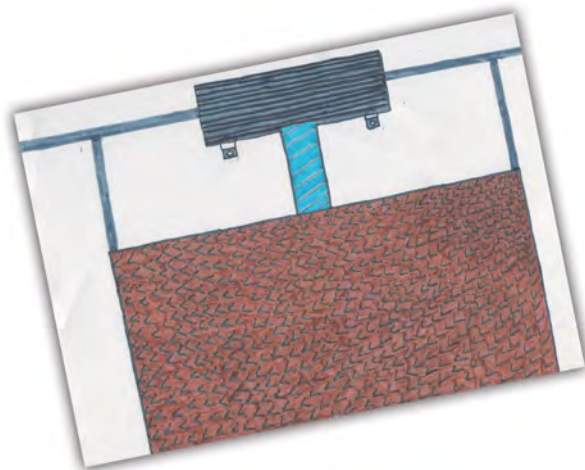
C - Bascule communale

La bascule communale de Virieu-le-petit date de 1923, la bascule est encore en état de marche mais n'est pas contrôlée donc n'est plus utilisée.

La bascule communale est faite de pierres de taille, de fer, de béton et de bois. Elle pèse 15 tonnes et mesure 5m30 de longueur et 2m53 de largeur.

Pour avoir accès au mécanisme, il faut une clé pour ouvrir le cadenas mais cela n'est pas accessible au public.

La bascule communale servait à peser les marchandises et les véhicules.



Le balcon du Valromey



Crédit CME Mutuel
Enseignant



Au départ de l'école
de Virieu-le-Petit



Chemin faisant...

Longueur : 1,5 km
Temps : 45 minutes
Dénivelé + : 108m
Difficulté : moyenne

Chemin faisant ...

- A. Le lavoir de Virieu-le-Petit
- B. Les goyas
- C. La bascule communale

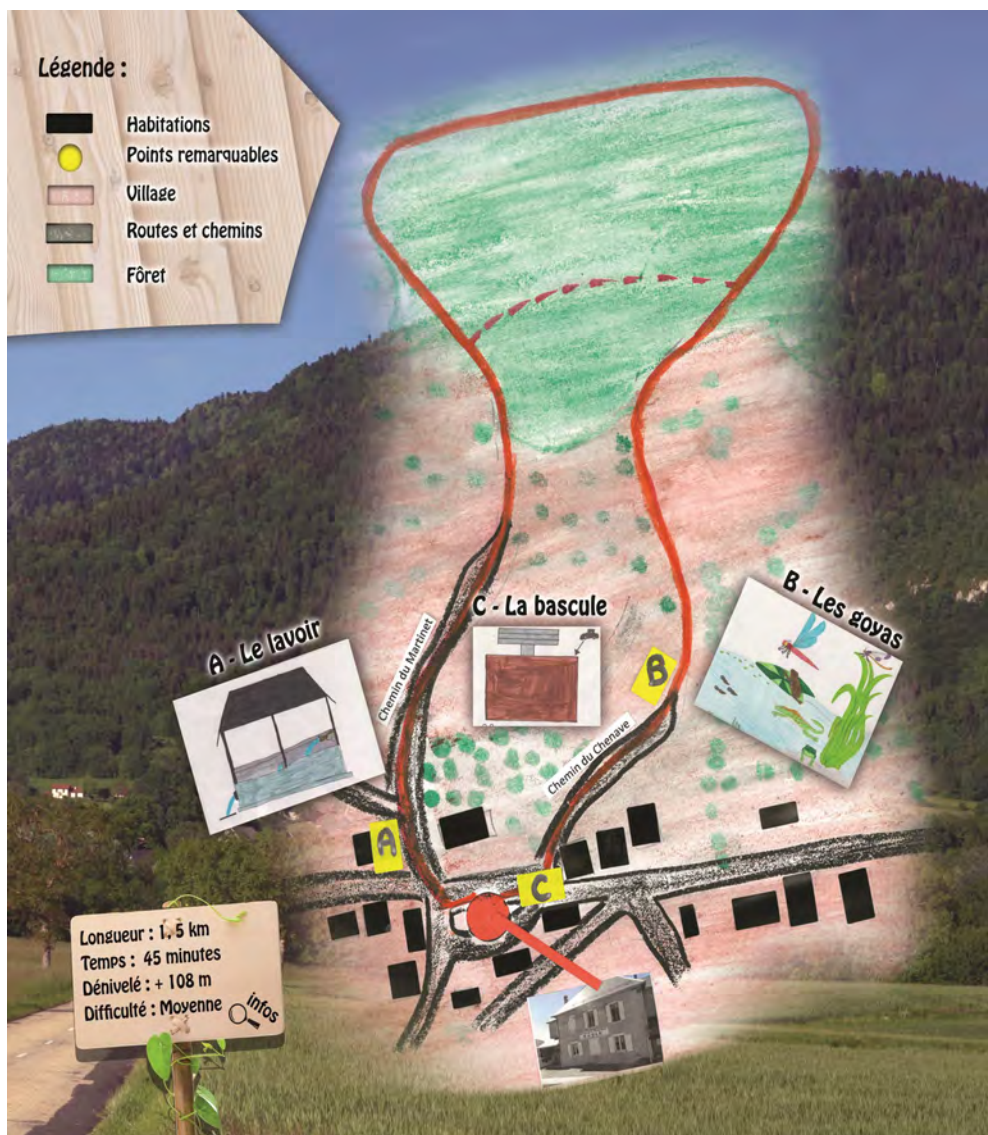
Remerciements :

Gaëlle : Nous te remercions d'avoir donné des informations sur le lavoir, et de nous avoir aidé.

Bernadette : Nous te remercions de toutes les informations que tu nous as fournies.

Marc : Merci, de nous avoir fait découvrir la forêt.

M. LE MAIRE : Nous vous remercions de nous avoir donné des informations concernant le chemin.



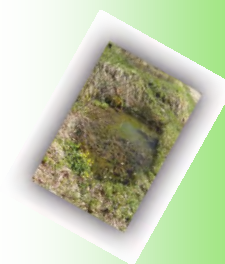
A - Lavoir de Virieu-le-Petit

Le lavoir a été construit en 1832. Il a été restauré en août 2002. Sa longueur est de 7,70 mètres. Le lavoir a été réalisé en même temps que ceux de Romagnieu et de Munet qui ont les mêmes dimensions.



B - Les Goyas

On appelle « Goyas » les mares qui se trouvent sur le Grand Colombier et sur le Plateau du Retord. A l'origine, les goyas ont été faites pour que les vaches puissent boire lorsqu'il n'y avait pas de rivière à proximité. Ce sont des étendues d'eau stagnante qui servent aussi d'habitat à certains animaux et à certaines plantes. On y trouve plusieurs sortes d'animaux. Entre autres :



- Les amphibiens (les grenouilles, les crapauds, les tritons et les salamandres).

- Les insectes qu'on peut trouver autour ou dans les mares sont, par exemple, le dytique, l'araignée d'eau et les libellules. Ils s'y nourrissent et s'y reproduisent. On peut aussi rencontrer d'autres animaux, comme les vaches, les moutons, les chevaux qui viennent là pour boire.